

*Par SDÉ, courriel et messenger*

Le 7 février 2017

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande de modification de la désignation du Coordonnateur de la fiabilité au Québec**  
**Votre dossier R-3996-2016 / Notre référence R043514 JOT**

---

Monsieur,

Dans sa décision D-2017-005 du 30 janvier 2017, la Régie a fixé une audience du 3 au 9 mai 2017.

Or, le soussigné est déjà en audience devant une autre formation de la Régie du 1<sup>er</sup> au 12 mai dans le dossier R-3964-2015.

Nous vous prions de noter que le soussigné est également en audience devant la Régie aux dates suivantes :

- 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2017 (dossier R-3952-2015);
- 21 au 24 mars 2017 (dossiers R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015);
- 23 mai au 2 juin 2017 (dossier R-3986-2016).

Le temps raisonnable de préparation avant l'audience débutant le 1<sup>er</sup> mai 2017 est incompatible avec toute audience postérieure au 14 avril 2017. De plus, un délai de préparation est requis avant toute audience relativement au dossier mentionné en objet.

En conséquence, nous demandons à la Régie de modifier les dates de l'audience fixées par la décision D-2017-005 et suggérons pour ce faire les semaines du 12 et du 19 juin 2017.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT/sg